



## Compte-rendu de la Formation Spécialisée d'Administration Centrale du 15 janvier 2025 :

### DUERP et PAP de la DGCCRF

#### \* Administration Centrale (AC) :

La campagne de recensement des risques a été faite au plus près des agents pour l'élaboration du **DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) puis du Plan d'Actions de Prévention (**PAP**). Les chefs de bureau ont été sensibilisés à la démarche. Le taux de participation (80 %) est soutenu permettant un DUERP très nourri avec une photographie assez exhaustive des risques.

Il est à noter une **forte propension des risques psycho-sociaux (RPS) à plus de 36 %** avec des risques concernant notamment la **charge de travail, la complexité et la pression temporelle** ainsi qu'une question de priorisation. Des risques ont aussi été relevés dans une moindre mesure, concernant les rapports sociaux et relations de travail ainsi que des risques liés au travail sur écran sur site ou en télétravail (fatigue visuelle). De manière conjoncturelle, un risque activité physique en lien avec les travaux sur site (notamment avec un port de charge) a également été mis en avant. Le sentiment d'isolement en télétravail est moindre qu'en sortie de covid.

**La priorisation a donc été faite dans le PAP sur les RPS** (charge de travail, pression temporelle) avec la mise en place d'un **plan d'actions sur la charge de travail à la DGCCRF** avec de nombreux éléments dont une boîte à outils pour accompagner les managers, des offres d'accompagnement, d'outils de traitement des mails...

**Concernant le télétravail**, en lien avec la fatigue sur écran, un 2e écran a été distribué selon le souhait des agents, ainsi qu'un sac à dos ergonomique et des souris ergonomiques.

**FO** souligne l'important travail effectué dans le cadre du DUERP et du PAP. Toutefois, la source intrinsèque du mal être des agents n'est pas réellement solutionnée. Le PAP ressemble plus à un pansement sur une jambe de bois. **FO réaffirme qu'une dotation en effectifs est plus que nécessaire pour améliorer les conditions de travail des agents. Même si vu le schéma d'emploi cela ne semble pas être à l'ordre du jour, un abondement en effectifs et en moyens est essentiel.**

Pour 2025, **le schéma d'emploi de la DGCCRF est de -11 etpt**. L'ouverture du concours est donc limitée à la hauteur des seuls départs en retraite estimés sans création d'emploi. Le concours de contrôleur n'a donc pas été ouvert pour 2025 mais il serait envisagé de le maintenir un an sur deux.

**FO dénonce cette réduction d'effectifs et l'absence de concours de catégorie B pour 2025 qui ne va pas permettre d'améliorer l'attractivité de la DGCCRF et va pénaliser l'avancement de carrière de nos collègues de catégorie B.**

**Le chantier de réaménagement interne se poursuit** : densification au fil de l'eau, en raison des recrutements en AC l'an dernier. Ce renfort d'effectifs s'effectue donc au prix de certaines densifications dans les murs contraints.

**Pour FO, on ne peut que se réjouir d'avoir des effectifs supplémentaires en centrale mais cela ne doit pas conduire à des conditions de travail dégradées. Il est nécessaire que ce réaménagement soit fait en concertation avec un ergonome, les agents et leurs représentants.**

**L'observatoire interne 2024** démontre des avancées même si la question de retrouver du sens demeure avec de fortes attentes mais les choses évoluent dans le bon sens avec des réponses plus positives.

**Pour FO, cette avancée risque de retomber rapidement si les effectifs continuent de fondre tout comme les moyens pour mettre en œuvre les missions. Il est nécessaire que la DGCCRF retrouve pleinement ses moyens de fonctionnement.**

#### **\* Service national d'enquête (SNE)**

Le SNE est composé de 8 sites en France, avec des situations d'hébergement dans d'autres directions avec donc des gestions très disparates.

L'administration a justifié les RPS impactant l'encadrement par la spécificité de ses enquêtes dont 70% ne sont pas anticipables. Il est noté une volonté de rapprochement du management des antennes décentralisées.

**Situation du site de Bordeaux** : les agents sont au dernier étage de la tour administrative, non prévu initialement pour des agents à demeure. Il est desservi par un monte-charge et dispose de salles de réunion. Il est acté un fort problème de bruit car il se situe sous les locaux techniques. Un rapport et des préconisations sont en cours avec l'ISST. Les agents sont actuellement dans 2 bureaux de 2 mais sur des étages différents. Il est noté aussi un sujet d'amiante sur le bâtiment qui fait l'objet d'un suivi mais sans qu'une solution finale soit établie.

Il est précisé qu'il n'est pas prévu de flex office pour les enquêteurs mais dans les futurs locaux, un flex office pour les chefs de service est envisagé. Il s'agit d'une nouvelle relation à son bureau en lien avec les nouvelles modalités de travail (télétravail, enquêtes, congés rendant des bureaux vides).

**FO rappelle son opposition au flex office et à tous les travers que cela engendre, chaque agent doit pouvoir bénéficier d'un bureau afin d'avoir les meilleures conditions de travail possibles.**

### \* Service Informatique SI CCRF :

Le SI CCRF est composé de 74 etpt théoriques, dans les faits, il y a 68 agents organisés en réseau déconcentré avec une partie des effectifs à l'ENCCRF. Il a été mis en exergue un **risque lié au management de proximité**. En effet, 35 % de l'effectif n'est pas en AC et donc avec un management à distance et des difficultés pour comprendre les préoccupations du SI CCRF lorsque l'on est déconcentré. Il a également été noté une **charge de travail importante et un manque d'effectif**.

Concernant spécifiquement **les locaux des Assistants utilisateurs (AU)** : 2 agents ont pu obtenir un bureau suite à des réaménagements afin de sortir du flex office.

**FO rappelle que ce réaménagement du SICCRF s'est fait sans consultation des organisations syndicales et demande intervention de l'ISST pour un nouveau réaménagement. Il est essentiel que l'ergonome soit également mobilisé.**

Un point sur les problèmes relationnels et de management a été soulevé avec une nécessité de regarder les choses de près (situations infantilissantes, demandes de travaux inutiles ...). **FO a affirmé l'urgence d'améliorer la situation.**

Il est à noter aussi un **problème d'attractivité ainsi qu'une pyramide des âges** avec des départs en retraite et une difficulté pour recruter des contractuels.

**FO a confirmé la souffrance des agents du SICCRF, les difficultés face aux réaménagements et les problèmes relationnels et de management.**

L'administration a indiqué prévoir très prochainement le réaménagement de ces locaux.

### \* l'ENCCRF :

L'ENCCRF se compose de 3 grandes directions : formation, Secrétariat Général, information (dont réponse conso , ressource documentaire...). Le 2<sup>e</sup> risque mis en avant est le **déménagement** programmé (pour rappel en novembre 2024, une difficulté sur la conduite des travaux a été soulevée, avec un report du déménagement pour décembre 26 -janvier 27, le SIEP immo va conduire le projet).

**FO rappelle qu'il est essentiel que les agents et leurs représentants soient informés et consultés dans le cadre de ce déménagement et que de nombreuses interrogations subsistent notamment concernant l'accès à la restauration collective aussi bien pour les agents que pour les stagiaires.**

Concernant le télétravail, les risques ne concernaient pas l'organisation ou l'isolement, mais plutôt sur le matériel : ce risque a pu être solutionné en novembre 2024 avec la dotation d'un second écran et de téléphones portables.

Concernant les RPS : 4 risques différents ont pu être relevés avec une mesure corrective identique. Une formation sur les violences sexuelles et sexistes est dispensée aux stagiaires.

**FO souligne cette avancée en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes et indique que ce module devrait également avoir vocation à être dispensé plus largement à l'ensemble des agents.**

Pour la prochaine scolarité, tous les cours seront en présentiel.

**Pour FO, le retour en présentiel est une bonne chose qui permettra aux stagiaires de bénéficier de conditions de formation plus optimales.**

Il est à noter l'arrivée d'un médecin de prévention au 1er janvier 2025.

**FO salue cette arrivée et rappelle l'importance pour les agents et les stagiaires de pouvoir avoir accès à la médecine de prévention ministérielle.**

**Pour conclure, FO appelle les collègues à nous faire part de toutes difficultés au sein de leur direction.**

**Les conditions de travail des agents, quelle que soit leur unité d'affection, est une priorité pour FO qui veillera à ce que l'austérité budgétaire ne les dégrade pas.**



*Construire les victoires de demain !*

**Syndicat national des personnels CCRF FORCE OUVRIÈRE**

46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

Email : fo@dgccrf.finances.gouv.fr

<http://www.ccrf-force-ouvriere.fr>